HONORAIRES DE TRANSACTION

(Conformément à l'arrêté du 10 janvier 2017 modifié relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière)

Les honoraires sont exprimés en **TTC** et sont, sauf stipulation contraire prévue au mandat, **à la charge du vendeur**.

Barème applicable aux biens à usage d'habitation

- **Mandat Premium (semi-exclusif)** : **5,40 % TTC** du prix de vente
- **Mandat Exclusif** : **6,00 % TTC** du prix de vente
- **Mandat Simple** : **6,00 % TTC** du prix de vente

Minimum d'honoraires

Le montant des honoraires ne pourra être inférieur à **8 000 € TTC**.

Prestations de services indépendantes (hors mandat de vente)

L'agence propose, en dehors de toute mission d'entremise immobilière (absence de mandat de vente), des prestations de services indépendantes.

Ces prestations font l'objet d'une facturation distincte, sur la base d'un devis préalable, et ne constituent pas une activité d'intermédiation immobilière au sens de la loi Hoguet.

Relevé d'identité bancaire :

Titulaire du compte : FRISON IMMOBILIER - 166 rue de l'église 74500 Champanges

IBAN : FR76 1810 6000 4496 7810 5750 679
BIC (swift) : AGRIFRPP881

Mentions légales :

FRISON IMMOBILIER - SAS au capital de 10000€ - SIRET 950976589 00016 -
166 rue de l'église 74500 Champanges - Téléphone 06 52 67 17 14 -
Mail contact@frison.immo - Carte Pro n°CPI 7401 2023 000 000 021 délivrée par Haute-Savoie - Numéro RCS 950 976 589 immatriculé à Thonon-les-Bains